

### Le personnel de deux centres de la petite enfance choisit la FIPEQ en devenant membre du Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal (SIPEM)

Le SIPEM est fier d'accueillir les salariées et salariés du CPE La Petite École, à Greenfield Park, qui ont choisi de se syndiquer à la CSQ.

Les salariées du CPE Cardio-Puces, à Montréal, quittent la CSN pour rejoindre les rangs de la CSQ. Elles ont signé leur carte d'adhésion au SIPEM.

Bienvenue à toutes!

### Le Syndicat des intervenantes en petite enfance de Québec organise un colloque, le samedi 2 juin 2001, à Sainte-Foy

Sous le thème *Au service de la petite enfance, unissons nos efforts*, le colloque s'adresse à toutes les intervenantes en petite enfance, tant celles qui travaillent dans les installations des centres que celles qui sont responsables d'un service de garde en milieu familial.

Cet événement sera l'occasion de s'informer de la réalité des deux milieux, de partager ses expériences à propos du programme éducatif des CPE et de se solidariser en vue de créer les conditions de succès et de qualité des services éducatifs à l'enfance.

En plus des personnes qui œuvrent déjà dans le réseau de la petite enfance, les étudiantes et les étudiants sont également les bienvenus.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour s'inscrire au colloque, il faut s'adresser au : Syndicat des intervenantes en petite enfance du Québec (CSQ)

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100

Québec G1K 9E7

Téléphone : (418) 525-8777

### Les professionnels du CLSC Portneuf choisissent la FSPPSSS (CSQ)

Le 15 février 2001, le commissaire au travail, Louis Garant, acceptait la demande en accréditation des professionnels du CLSC Portneuf au Syndicat des professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux de la région de Québec affilié à la FSPPSSS (CSQ). La requête en accréditation avait été déposée en novembre 1997 lors de la période de changement d'allégeance dans le secteur public. Il s'agit d'une scission des professionnels d'une unité générale CSN. Au nombre de 37, ces professionnels se retrouvent dans différents corps d'emploi : agent de relations humaines, psychologue, diététiste, agent d'information et ergothérapeute.

Bienvenue à la CSQ!

### Quel avenir pour le réseau collégial?

La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) tiendra son 16<sup>e</sup> Congrès triennal les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin prochains, au Manoir Tadoussac. Sur le thème « Quel avenir pour le réseau collégial? », les congressistes aborderont des sujets qui dessinent déjà cet avenir : les TIC et l'enseignement, où il sera question de la formation *on line*, de la relève enseignante et enfin du bilan prospectif de l'évolution des cégeps depuis la grande réforme de 1993. Il y sera aussi question de décentralisation, d'approche par compétences, d'obligation de résultat, d'habilitation, de compressions budgétaires et, bien sûr, de marchandisation de l'éducation à l'échelle mondiale.

### La FPSS innove!

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) innove, une fois de plus, en créant sur son site WEB une page abordant les réalités gaies et lesbiennes. Cette nouvelle section offre des outils utiles pour répondre aux questions des salariées et salariés en ce qui concerne leurs droits. Allez-y voir :

[http://www.fpss.csq.qc.net/dossiers\\_cours/gais\\_lesbiennes.html](http://www.fpss.csq.qc.net/dossiers_cours/gais_lesbiennes.html)

### La FPS dénonce l'approche comptable du gouvernement

Le gouvernement a de la suite dans les idées. Après les discours sur les compressions budgétaires, le déficit zéro, l'efficacité du partenariat, voilà qu'il a inventé un nouveau concept pour se désengager et pour couper dans les budgets de l'enseignement supérieur : contrat de performance à l'enseignement universitaire et aide à la réussite.

Mondialisation oblige, tout doit être chiffré. À l'École polytechnique, on a proposé des primes à la performance (variables d'une personne à l'autre). Comme le souligne un des délégués de la FPS du secteur universitaire, M. Yves Léonard : « Dans une institution où l'évaluation des apprentissages constitue la règle incontournable, comment évaluer correctement la performance du personnel technique, comment éviter l'aspect subjectif et l'aspect discrétionnaire de l'exercice? »

En ce qui concerne la fameuse prime au rendement, le gouvernement, pour sabrer dans les budgets, n'aura qu'à invoquer la « performance » (chiffres et comparaisons) de l'institution.

« La réussite oui, mais dans le respect des personnes salariées et des étudiants. Cette réussite ne doit pas être subordonnée au financement », affirme M. Normand Picard, président de la FPS.

# Nouveau-Québec

## Les écoles manquent d'enseignants

Depuis quelques années, les enseignantes et enseignants fuient le Nouveau-Québec à un rythme effarant, plongeant les écoles de la région dans une instabilité chronique. « L'exode a débuté lorsque le gouvernement du Québec a commencé à imposer les avantages sociaux », affirme Marcel Duplessis, président de l'Association des enseignants du Nouveau-Québec (AENQ).

« Ça fait sept ans que je suis dans la même école. Il y a 12 postes d'enseignants et 33 personnes les ont occupés pendant cette période. L'administration a changé 12 fois », a expliqué Jean Picard à une journaliste de *La Presse*. Cet enseignant, qui s'est installé à Kangirsuk il y a sept ans, était de passage à Montréal pour participer au congrès de l'AENQ tenu en mars dernier, ainsi qu'à une manifestation devant les bureaux du premier ministre du Québec à Montréal.

Cette manifestation visait à demander à Bernard Landry d'amener son gouvernement à conclure la convention collective du personnel enseignant, professionnel et de soutien du Nouveau-Québec. En effet, les négociations piétinent depuis un an et demi : seulement neuf rencontres de négociation ont eu lieu, totalisant à peine 70 heures d'échanges depuis que la négociation a débuté en septembre 1999!

« Alors que tout le monde croyait que la dernière négociation des employés du secteur public était terminée depuis belle lurette, nous sommes devant l'incroyable situation de voir les enseignants, le personnel professionnel et le personnel de soutien du Nouveau-

Québec sans convention collective signée en mars 2001 », s'offusque la présidente de la CSQ, Mme Monique Richard.

Pourtant, les demandes des enseignantes et des enseignants sont principalement axées sur un nombre limité de sujets touchant essentiellement la qualité des services offerts aux élèves. « Pour les deux commissions scolaires Crie et Kativik, les négociations achoppent le plus sur un point crucial visant à assurer la stabilité du personnel au Nouveau-Québec, soit la prime pour le recrutement et la rétention du personnel. La situation a à ce point dégénéré au cours des dernières années qu'à tous les deux ans, plus de 60 % du personnel de la Commission scolaire Kativik se renouvelle », explique le président de l'AENQ, Marcel Duplessis.

« Un enseignant avec une famille et qui travaille au Nunavik a un salaire net inférieur à un professeur qui vit dans le Sud », s'exclame-t-il. Depuis 1995, les primes d'éloignement versées aux professeurs, notamment pour payer leur loyer, leurs déplacements et la livraison de leur nourriture, sont considérées comme des revenus taxables. « À la fin de l'année, on reçoit un T-4 de 20 000 \$, mais on n'a jamais vu la couleur de cet argent », s'écrie Marcel Duplessis.

L'AENQ demande donc au gouvernement de bonifier le salaire des enseignants en leur offrant une prime de rétention comparable à celle qui est accordée au personnel infirmier. Ce qui atténuerait l'effet de la fiscalité.

Luc Allaire  
allaire.luc@csq.qc.net

## Hommage à André Rodrigue



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'André Rodrigue qui est survenu le dimanche 18 mars 2001. Sa famille nous souligne qu'il a fait ce passage avec calme et sérénité.

Depuis 12 ans, il était président de la Fédération du personnel de la santé et des services sociaux (FPSSS). Celles et ceux qui l'ont côtoyé au fil de ces années ont pu apprécier sa franchise, sa bonne humeur, son engagement indéfectible, sa solidarité avec tous les groupes de notre organisation. Il disait souvent qu'il était fier de sa Centrale, à cause de sa richesse et de la diversité des groupes qui la composaient. Sa loyauté, tant à l'endroit des membres de sa fédération qu'à l'endroit de la Centrale, était totale.

Comme le mentionnait la présidente de la Centrale, Monique Richard, lors des funérailles : « André était loyal. Il était loyal aux personnes qu'il aimait, tout autant qu'aux personnes qu'il représentait; aux causes qu'il défendait, tout autant qu'aux convictions profondes qui l'animaient. Sa loyauté était faite de franchise, de fidélité, de constance et de disponibilité. Elle était aussi faite de fierté. Et je peux aujourd'hui témoigner que la CSQ, la FPSSS et ses enfants ont été au centre de ses engagements indéfectibles. Pour la CSQ, la FPSSS et ses enfants, André savait toujours être là malgré les difficultés et les contraintes.

« Pour André, poursuivait-elle, le syndicalisme était au service des personnes. Pour lui, il n'y avait d'action syndicale véritable que celle qui s'entend avec les membres, pour les membres. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, il a été une inspiration et un compagnon. »

C'est donc avec beaucoup d'émotion que nous lui rendons hommage et que nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille et à tous ses amis.

Claire Lalonde  
Directrice générale